Préface

Autor(en): **Broulis, Pascal / Pont, Philippe**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Archéologie vaudoise : chroniques**

Band (Jahr): **- (2012)**

PDF erstellt am: **01.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Préface

Pascal Broulis
Conseiller d'Etat, Chef du Département
des finances et des relations extérieures

Philippe Pont
Chef du Service immeubles,
patrimoine et logistique

Depuis le 1er juillet 2012, le Service immeubles, patrimoine et logistique est rattaché au sein du Département des finances et des relations extérieures et la Section d'archéologie fait donc désormais partie de mon dicastère. Comme mon engagement puise ses racines dans la démocratie athénienne et que j'ai par ailleurs beaucoup d'estime pour les archéologues, vous imaginez bien que j'en suis ravi. L'archéologie c'est notre histoire, notre patrimoine. Il est important de savoir d'où l'on vient, à défaut de savoir toujours très bien où l'on va.

Dans ce sens, l'archéologie n'est pas un luxe ou la danseuse du Prince mais bien une des grandes tâches de l'Etat. L'archéologie a bien sûr un coût, mais y renoncer aurait des conséquences incalculable à long terme. Dans cet heureux pays où règne la paix et la prospérité, nous avons l'inestimable chance de pouvoir préserver le patrimoine archéologique que ce soit par des fouilles préventives ou par des programmes de conservation des monuments antiques en vue, *in fine,* de leur mise en valeur dans les musées du canton.

D'autres nations, en proie à la guerre ou à des violences occasionnant d'épouvantables désastres humanitaires, sont de surcroît amenées à sacrifier leur patrimoine, fût-il labellisé mondial. L'aliénation et la perte des biens culturels constituent des traumatismes supplémentaires dont il est difficile de se relever. En ce début de 3e millénaire les tragiques exemples ne manquent pas. Comme le souligne Irina Bokova, Directrice générale de l'Unesco à propos de la Syrie dans une déclaration de 2013 : « détruire l'héritage du passé, qui est un legs pour les générations futures, ne fait qu'accentuer la spirale de la haine et du désespoir, en affaiblissant davantage les fondements de la cohésion de la société ».

Je me félicite donc que la parution de cette nouvelle publication rende visible le travail accompli par l'équipe d'archéologues du Service immeubles, patrimoine et logistique en 2012. Grâce à leur engagement, les irremplaçables témoins de notre patrimoine archéologique sont sous haute surveillance. Notre héritage du passé sera transmis dans les meilleures conditions aux générations futures, pour le bien de tous.

Au sens premier du terme, le patrimoine est ce qu'un père lègue à ses enfants. Par extension, le terme désigne des biens qui sont l'héritage commun d'un groupe humain. Gérant aussi bien le patrimoine immobilier que celui, historique et archéologique, du canton, le Service immeubles, patrimoine et logistique porte donc à merveille son nom.

Les premières traces ténues d'une occupation humaine en terre vaudoise remontent au 13e millénaire avant notre ère. Puis le chasseur-collecteur a appris à maîtriser le métal, l'élevage et l'agriculture. Des occupants successifs ont défilé sur le territoire, le marquant parfois d'une empreinte profonde : c'est le cas de Rome, qui a transformé socialement, religieusement, techniquement et culturellement le territoire helvète après l'avoir conquis.

Ces étapes de l'occupation du territoire ont toutes laissé des traces, des plus infimes aux plus imposantes : des abris sous roche mésolithiques aux ensembles mégalithiques néolithiques, des villes romaines aux châteaux forts du Moyen Âge, des sites fortifiés de l'âge du Fer aux édifices chrétiens, le territoire cantonal possède un patrimoine archéologique et historique d'une variété exemplaire.

Autant de biens uniques et non renouvelables que la Division patrimoine, par ses sections Archéologie d'une part et Monuments et sites de l'autre, a pour mission de recenser, de documenter, d'étudier, parfois de conserver, pour les léguer à son tour à ceux qui viendront après nous. Il s'agit là d'un inestimable don légué par nos ancêtres depuis la nuit des temps et en tant que Chef de service, nous sommes pleinement conscient de la très haute responsabilité qui nous échoit ainsi qu'à nos collaborateurs.

Vue des fouilles à Nyon – Petite Prairie (photo Archeodunum SA, Ch. Henny).